

LES ECHOS

de la Maison des Services



En attendant Noël...

Numéro 19 - Décembre 2017



Journal publié avec le soutien de notre CODECOM Val de Meuse - Voie Sacrée

EDITORIAL

Voici le n°19 des Echos de la Maison des Services. Les liens qui unissent les membres de la rédaction du journal nous permettent de poursuivre l'impression d'articles d'informations, de photos, de renseignements utiles à tous. Ce journal est un maillon essentiel pour rester « connecté » à la vie de notre secteur : pouvoir se remémorer des moments du passé, découvrir ce qu'il se fait, sourire à la lecture de certains articles... Avoir des « petits trucs » utiles à partager. L'hiver approche et il est toujours bon d'avoir de la lecture quand on est près de son poêle, feu à l'âtre ou tout simplement assis à côté de son radiateur avec souvent notre animal de compagnie pas très loin.

« Faire du lien », « collaborer », partager, mutualiser... des termes de plus en plus employés dans le « jargon » des professionnels. Comme vous pourrez le découvrir au fil de votre lecture, les difficultés de moyens rencontrées par les différents services et structures sont omniprésentes. Nous devons faire face à des problèmes structurels, de personnels, de coûts... Et c'est un travail de tous les jours, pour les responsables et managers de pouvoir répondre à une demande ou un besoin avec ce qui nous est alloué. L'exercice est acrobatique parfois périlleux, mais ce qu'il faut retenir est que nous y parvenons, par n'importe quel moyen, mais notre but est de trouver la meilleure des solutions pour la situation dont nous avons eu connaissance ou la personne qui nous a demandé de l'aide.

Services d'aide à domicile, structures, associations et l'ensemble des services mis en place sur un territoire répondent à une demande ou à un besoin. Pour les personnes en perte d'autonomie, nous sommes là et soyez assuré de notre bonne volonté et notre soutien.

Le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé rédigent, en partenariat avec les acteurs du terrain, le schéma départemental de l'autonomie, qui prendra effet à compter de la délibération par l'Assemblée Départementale pour les cinq ans à venir. Nous pouvons donc penser que des objectifs clairs et des plans d'actions vont nous être proposés afin d'améliorer les dispositifs en cours et poursuivre notre action pour un accompagnement et un « prendre soin » de qualité.

Nos aînés et futurs aînés meusiens ne peuvent que se réjouir que les autorités en charge de l'autonomie prennent « à bras le corps » le vieillissement de la population.

Sandrine LHOTTE-SIDOLI, Directrice de l'EHPAD Barat-Dupont

Sommaire

◆ Contacts	3
◆ Les délégués de village de l'ADMR/l'ILCG	4/5
◆ Actualités ADMR	7
◆ Les produits Filien ADMR	9
◆ La rubrique du jardinier	12
◆ Nos villages : Belrupt-en-Verdunois	13
◆ Actualités du SSIAD	14
◆ Nos amies les petites abeilles	17
◆ Actualités ILCG	18
◆ Souvenir d'enfance	19
◆ Le sac CareBag	21
◆ Détente	22
◆ Actualités de la Maison de retraite de Sommedieue	23

Equipe de rédaction : Brigitte ADRIAN (SSIAD), Annick ELOY-FRESSINET (ADMR), Jean GUEUSQUIN (ADMR), Mireille HUMBERT (ADMR), Sandrine LHOTTE-SIDOLI (Maison de retraite de Sommedieue), Gérard MACINOT (ADMR), Roger ROUX (ADMR), Josiane SPITTLER (ADMR, ILCG)

Responsable de rédaction : Christiane CHARLE (ADMR)

Agencement : Christelle FEUILLARD (ADMR)



CONTACTS



L'ADMR à votre service

Adresse : Association ADMR du Val de Meuse
et du Plateau de Souilly
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 87 63 51

Adresse mail : vdmps@fede55.admr.org

Ouverture de la permanence :

Les lundis, mercredis et jeudis
de 13h45 à 16h30

Les membres du bureau :

Mireille HUMBERT	Présidente
Gérard RAUSCHER	Vice-Président
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Roger ROUX	Trésorier Adjoint
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Ghislaine LABOURIER	Secrétaire Adjointe
Christiane CHARLE	Membre du Bureau
Annick ELOY	Membre du Bureau
Maria MARTIN	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau

Nos délégués de village figurent page 4.

Les aides à domicile :

Vingt-quatre aides à domicile sont à vos côtés
chaque jour.

La Maison de retraite de Sommedieue

Adresse :

EHPAD Jacques Barat DUPONT
Rue du Parc
55320 SOMMEDIUE

Directrice : Sandrine LHOTTE

Téléphone : 03 29 87 71 06

Adresse mail :

contact@maison-retraite-barat-dupont.fr

Site internet :

www.maison-retraite-barat-dupont.fr

Le SSIAD

Adresse :

Service de Soins Infirmiers A Domicile
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

Téléphone : 03 29 85 72 33

*En cas d'absence, merci de laisser un message
sur le répondeur.*

Adresse mail : siadmonthairons@orange.fr

Brigitte ADRIAN, Infirmière Coordinatrice,
vous accueille sur rendez-vous du lundi au
vendredi.

Merci de la contacter d'abord par téléphone.

Les membres du bureau :

Charles DEMANGE	Président
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

Les aides-soignantes :

17 aides-soignantes assurent chaque jour les
soins dont vous avez besoin.

L'ILCG

Adresse :

Instance Locale de Coordination Gériatrique
Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 87 73 70

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 14h00 à 16h00
Le jeudi de 14h00 à 16h00

Les membres du bureau :

Josiane SPITTLER	Présidente
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau
Mireille HUMBERT	Membre du Bureau

Nos délégués de village figurent page 5.

Les délégués de village de l'ADMR

AMBLY	Mme Anne-Marie MACHUM - 2 Lotissement Etrain 55300 AMBLY - tél : 03.29.85.21.18
ANCEMONT	M. Jean GUEUSQUIN - 4 rue Briquette 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.70.52
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
DIEUE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
DUGNY	M ^{elle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	M. Gérard MACINOT - 6 rue des Clématites 55100 VERDUN - tél : 03.29.84.69.01
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	Suite au récent décès de Michel VACHER, il n' y a pas de délégué actuellement
LANDRECOURT-LEMPIRE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignontrelles 55220 LEMMES - tél : 06.08.03.16.23
LES MONTHAIROIS	Mme Claudie LAIR - 7 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.80.94.72
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Mme Michèle LEROUX - 5 rue Basse 55220 RAMBLUZIN - tél : 03.29.80.52.88
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 09.60.45.47.40
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY - tél : 06.51.64.71.21
SOMMEDIÈUE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
SOUILLY	Il n' y a pas de délégué actuellement.
TILLY	Mme Maria MARTIN - 3 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.18
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14
VILLERS	Mme Marie-Odile GUERRA - 16 rue Principale 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.22.85

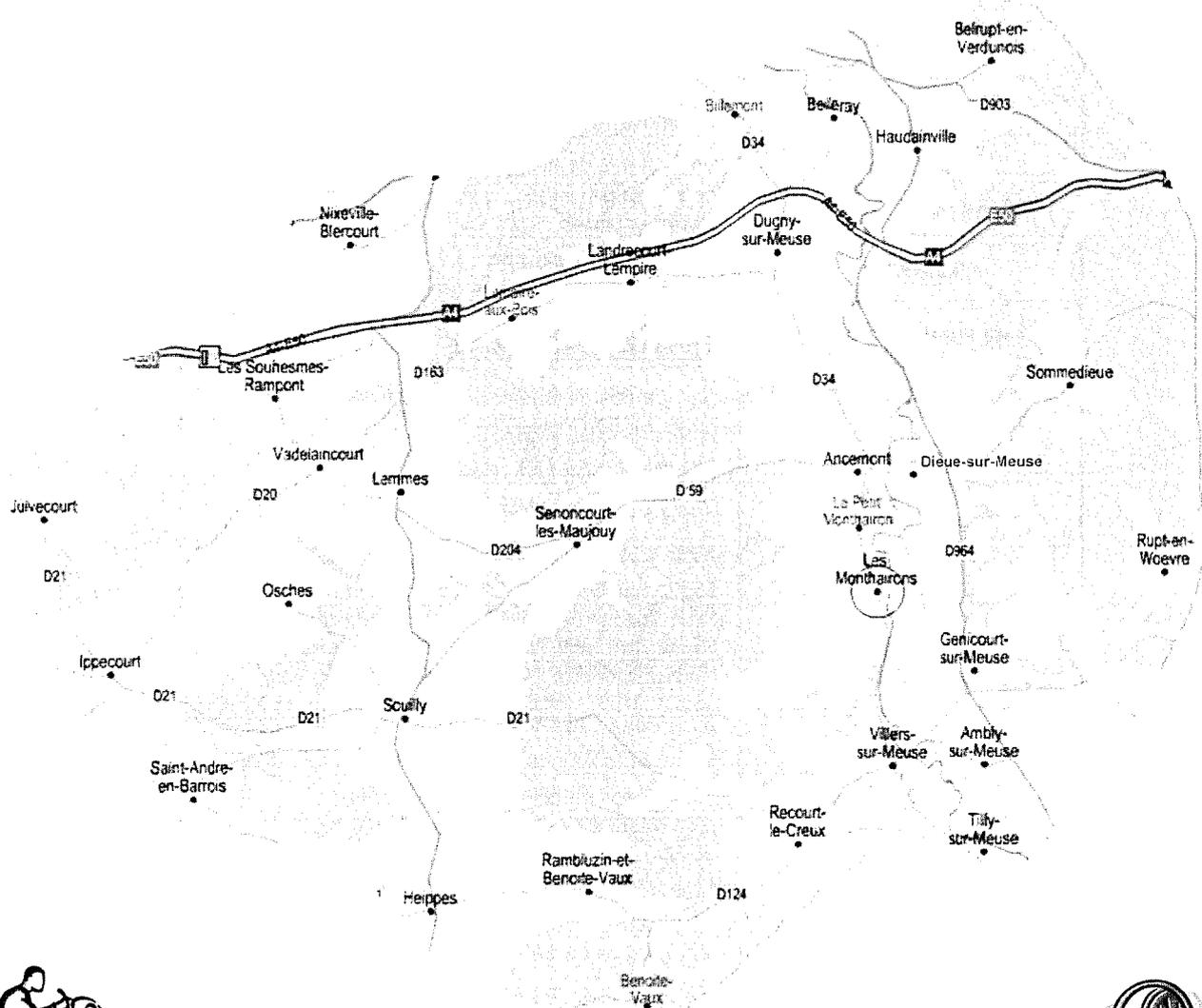
Les délégués de village de l'ILCG

AMBLY	M. Daniel BOURDET - 6 Lotissement Etrain 55300 AMBLY
ANCEMONT	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
BELRUPT	M. Gérard RAUSCHER - 15 Grand Rue 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.49.23
DIEUE	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
DUGNY	M ^{elle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	Il n' y a pas de délégué actuellement.
LANDRECOURT-LEMPIRE	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonrelles 55220 LEMMES - tél : 06.08.03.16.23
LES MONTHAIRONS	M. Octavio DEGLI ESPOSTI - 1 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIRONS - tél : 03.29.85.70.86
NIXEVILLE-BLERCOURT	Il n' y a pas de déléguée actuellement
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Il n' y a pas de délégué actuellement.
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 09.60.45.47.40
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY - tél : 06.51.64.71.21
SOMMEDIÈUE	Il n' y a pas de délégué actuellement.
LES-SOUHESMES-RAMPONT	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
SOUILLY	Il n' y a pas de délégué actuellement.
TILLY	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Françoise BERNARD - 11 Grande Rue 55220 VADELAINCOURT
VILLE-SUR-COUSANCES	Il n' y a pas de délégué actuellement.
VILLERS	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65 Mme Edwige LEGUAY - 2 bis rue de la Vierge 55220 VILLERS-SUR-MEUSE

Les villages meusiens* où interviennent l'ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly et/ou l'ILCG Vallée de la Dieue et Meuse-Voie-Sacrée

*La liste exacte des villages avec leur délégué
figure sur les deux pages précédentes*

** Pour information, 27 associations locales ADMR existent en Meuse.
Si votre commune ne figure pas sur notre liste, merci de contacter notre
Fédération ADMR - 50 Résidence du Parc - 55101 VERDUN CEDEX au
03.29.84.58.32. pour connaître l'association dont elle dépend.*



Assemblée Générale Ordinaire de l'ADMR



Elle s'est déroulée le vendredi 9 juin 2017, dans notre salle de réunion commune avec la CODECOM Meuse Voie Sacrée, au 1 bis Route de Senoncourt à ANCEMONT.

Le résultat 2016 est en légère hausse par rapport à celui de 2015 :

- ☞ 27 545 heures effectuées
- ☞ 181 personnes aidées
- ☞ 136 395 km parcourus
- ☞ 4 902 repas chauds livrés
- ☞ 54 postes FILIEN en fonction



***Nous pouvons être assurés
du soutien de nos Elus***

Nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement aux personnes de nos associations ou à leurs proches, qui ont des soucis de santé actuellement.



La rentrée de l'ADMR



Dans le cadre de sa rentrée, l'ADMR a remis gracieusement 500 sacs à pain en papier aux quatre boulangeries de notre secteur : Ambly, Dieue, Les Monthairons et Souilly. Ces sacs ont protégé vos baguettes sur la période du 18 au 23 septembre.

Une belle idée pour faire connaître les services de l'ADMR !



L'équipe du journal compte à présent un nouveau membre : Roger ROUX.

Roger n'est pas un inconnu puisqu'il assure depuis plusieurs années, l'installation et la maintenance des appareils de téléassistance Filien sur notre secteur. En plus de ce service, il a déjà participé aux tirages et à la reliure des photocopies de nos publications.

Roger intègre la commission communication de l'ADMR et donc l'équipe de rédaction de notre journal. Nous sommes heureux de l'accueillir et apprécions déjà son investissement. Nous remercions également Solange GUEUSQUIN qui, en toute discrétion, nous apporte son aide au moment de la reliure du journal. Leur engagement à nos côtés, nous encourage à poursuivre notre objectif : maintenir un lien à travers « Les Echos de la Maison des Services ».

Alors bienvenue Roger dans l'équipe de rédaction et merci Solange !

Christiane CHARLE

Au revoir Michel

Michel VACHER nous a quittés le 29 septembre dernier. Vous trouverez ci-dessous le dernier hommage qui lui a été rendu par Mireille HUBERT en l'Eglise de Julvécourt le 3 octobre.

Cher Michel,

Je m'efforcerai d'être sobre dans cet hommage qu'il m'est permis de vous rendre au nom de la grande famille de l'ADMR, au sein de laquelle vous teniez une place importante, tant pour les services que vous y rendiez, que pour la valeur de votre jugement sur les situations que nous avons à étudier.

Votre calme et la justesse de vos réflexions nous ont bien souvent permis d'aborder, avec la sérénité qui était vôtre, des situations parfois bien difficiles à solutionner. Aussi longtemps que votre santé l'a permis, vous êtes venu partager nos temps de travail ou de convivialité, avec le sourire discret qui vous caractérisait et que nous aimions.

Merci Michel, pour toutes ces heures dédiées à notre association... merci surtout pour votre amitié que nous avons pu partager !

Pardonnez-moi si je ne respecte pas tout à fait votre modestie, mais ne faut-il pas parfois savoir exprimer, en toute simplicité, l'élan du cœur, de l'amitié et de la reconnaissance ???

Madame, chère Janine, vous la fidèle compagne qui a généreusement accepté de partager des heures précieuses afin que Michel puisse venir à nos réunions, soyez chaleureusement remerciée pour votre générosité et

et veuillez accepter, ainsi que vous, Mesdames et Messieurs ses enfants, dont il était si fier, toute notre sympathie et notre amitié sincères dans votre peine.

Michel, vous étiez un grand humaniste et vous resterez un modèle pour chacun de nous qui avons eu le bonheur de vous connaître.

Merci Michel !

Mireille HUBERT



Au revoir

*Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie.
C'est la vie qu'il y a eu dans les années.*

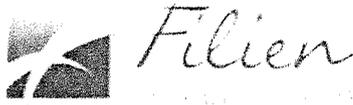
Abraham Lincoln

L'amitié, c'est ce qui vient au cœur quand on fait ensemble des choses belles et difficiles.

Abbé PIERRE



Faites-nous part des événements heureux qui vous concernent et nous aurons le plaisir de les publier dans notre prochain journal.



Dans le numéro 18, nous vous avons présenté la téléassistance Filien un service au cœur du réseau associatif ADMR.

FILIEN filiale de l'ADMR avec une équipe de 40 opérateurs réceptionne plus de 2 000 appels par jour au cours desquels ils apportent réconfort et sympathie aux personnes isolées ou fragilisées. Depuis janvier 2017, chaque abonné peut prétendre à 50 % de crédit d'impôt sur l'abonnement de la téléassistance.

Nous allons vous faire connaître dans ce numéro, des solutions adaptées, afin de répondre aux attentes les plus spécifiques. Ces adaptations complètent le service de téléassistance à domicile.

L'e-mail aux aidants 1€/mois

Ce service permet à chaque intervenant (du réseau de solidarité et/ou le référent famille abonné), ayant donné son accord, de recevoir un e-mail d'information (comportant la date et l'heure de l'intervention ainsi que les suites données) lors d'une intervention des secours (pompiers, SAMU, etc...) chez l'abonné.

Le décroché à distance 3€/mois

Il permet de transférer un appel téléphonique du téléphone fixe vers le transmetteur téléassistance. Ainsi, lors d'un appel téléphonique entrant : plus besoin de se déplacer. Grâce à cette adaptation, l'abonné entre en communication avec son correspondant par l'intermédiaire du transmetteur téléassistance.



La véritable montre 109 € à l'achat

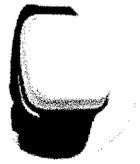
De plus en plus de personnes attachent une grande importance à l'esthétique. Pour répondre à cette demande, nous mettons à leur disposition un bracelet (qui se porte également en médaille) avec une montre intégrée. Légère et élégante, elle peut être portée par une femme ou un homme. Depuis avril 2017 cette montre est sortie de la gamme adaptations téléassistance et est proposée à l'achat. (Garantie 1 an)



Le détecteur de chute 8 €/mois

Ce bracelet a été conçu pour être porté au poignet

en permanence sans gêner l'utilisateur dans sa vie quotidienne. En plus du bouton poussoir (pour une utilisation classique) il permet, en cas de chute lourde, de déclencher l'alerte automatiquement vers notre centre d'écoute.



Le transmetteur GSM 4€50/mois

Ce transmetteur permet de maintenir une prestation complète et sécurisée de téléassistance fixe à domicile, même en cas de dégroupage total. Cette version est équipée d'une carte SIM (prise en charge par Filien ADMR) permettant un fonctionnement sans ligne, ni abonnement téléphonique.



Le médaillon ou le bracelet supplémentaire 3€/mois

Lorsqu'il s'agit de deux personnes vivant sous le même toit (couple, frères/sœurs, etc...), il est préférable d'avoir recours à l'émetteur supplémentaire.

Le détecteur de fumée 3€/mois

Dans le cadre de la nouvelle législation, et pour prévenir tout incident domestique, notre gamme comprend un détecteur de fumée, avec alarme sonore et lumineuse, directement relié au centre d'écoute.

La garantie totale des matériels 2€/mois

Cette adaptation dispense l'abonné de déclarer son transmetteur à son assurance et lui permet de ne pas supporter le coût du matériel en cas de casse, foudre, dégât des eaux, incendie, vol et surtension électrique.

Petit rappel : Pour votre plus grande sécurité, nous vous conseillons de porter en permanence votre émetteur (médaillon ou bracelet).

Filien Secure 46€/mois

Cette nouvelle génération de téléassistance mobile a été pensée pour les personnes actives (autonomes, avec troubles de santé chroniques ou en situation de handicap), ayant des activités en dehors de leur domicile et souhaitant conserver leur autonomie.



Vous perdez votre chemin lors d'une promenade ! Un problème survient en rentrant des courses ! Pas de panique ! Un simple appui sur le bouton d'alerte au dos du téléphone Doro Secure et une opératrice répond à votre appel. Le plus du service Filien Secure ? Elle localise instantanément votre position géographique et déclenche l'intervention du réseau de solidarité ou des secours si besoin. Le Doro Secure est aussi simple qu'un téléphone portable, la sécurité en plus !

Il bénéficie d'un grand écran et de touches concaves idéalement espacées pour assurer une prise en main confortable. Sa robustesse et sa batterie de grande capacité garantissent sa longévité.

L'atout majeur de notre service de téléassistance mobile est de vous localiser lors de vos déplacements... Mais notre service d'écoute vous accompagne aussi lorsque vous êtes à domicile. En cas de besoin, n'hésitez pas à lancer un appel. Une opératrice sera toujours à votre écoute, quoi qu'il arrive !

La téléassistance mobile FILIEN Secure, vous permet de vous sentir en toute sécurité partout.

En plus du forfait d'appels inclus de 2h/mois + 50 SMS, le DORO Secure offre toutes les fonctionnalités d'un téléphone portable : répertoire de 300 contacts, mains libres, vibreur, etc...

Le service Filien Secure dispose également de fonctionnalités spécifiques pour les personnes souffrant de maladies chroniques, en situation de handicap, etc...

En plus, vous pouvez demander l'activation d'autres fonctionnalités :

Minuteur de sécurité (permet de déclencher une alarme de rappel automatique, pour prendre sa douche par exemple, si vous ne mettez pas fin à cette alarme, un appel est lancé vers notre centre d'écoute)

SMS « pense-bête » (réception d'un SMS quotidien destiné à vous rappeler ce que vous devez faire, prise de médicaments par exemple)

Rappelez-moi (vous donnez l'autorisation à une ou plusieurs personnes désignées lors de la souscription du contrat d'appeler notre centre d'écoute qui vous enverra un SMS vous demandant si tout va bien)

La portabilité de votre ancien numéro de téléphone est gratuite. Vous pouvez également conserver votre propre carte.

Le Mobilassist

Il s'adresse à des personnes mobiles en perte de repères et qui souhaitent garder une forme d'autonomie à domicile ou en structure. Elle fonctionne grâce à un mini téléphone mobile dont la façade simplifiée ne comporte que quelques touches. Ce boîtier discret se porte à la ceinture.

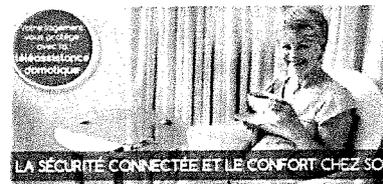


Si l'abonné déclenche lui-même l'appel suite à un malaise ou à une chute, il est immédiatement en relation avec la centrale d'écoute Filien ADMR et est géolocalisé pour permettre l'intervention de la famille ou des secours

Lorsque l'abonné est en perte de repères avancée, une zone de mobilité est définie avec les aidants. Si la personne sort de cette zone, une alerte est automatiquement déclenchée. Son positionnement est permis par un relais GPS et la centrale d'écoute Filien ADMR guide les aidants ou les secours jusqu'à ce que la personne soit retrouvée

Ce service est réellement adapté pour tranquilliser ses utilisateurs et leurs proches lors des sorties. Il favorise le maintien à domicile des personnes fragiles (âgées, en situation de handicap, malades ou désorientées).

Filien Habitat



Vos besoins évoluent, et vous avez toujours envie de rester chez vous dans de bonnes conditions, le plus longtemps possible.

Avec Filien Habitat, nous avons imaginé deux packs connectés avec options, vous laissant ainsi la possibilité d'adapter l'offre de téléassistance à vos envies et votre budget.

Se repérer en toute sérénité

Le balisage lumineux vous permet de vous repérer la nuit, dans votre chambre, tout en étant rassuré par la présence 24h/24 d'une opératrice située à la Centrale d'écoute Filien ADMR.

Lorsque vous vous asseyez au bord de votre lit, le détecteur de mouvement vous suit et envoie l'ordre d'allumage au bandeau LED via la prise télécommandée. Votre chambre s'éclaire avec une lumière douce et non éblouissante.

Se déplacer en toute sécurité

Le parcours lumineux est une extension du balisage lumineux pour vous guider dans votre logement. Une fois la chambre éclairée, vous vous déplacez en toute sécurité. Un nouvel interrupteur plafonnier et sa commande murale remplacent les interrupteurs existants dans le couloir et les toilettes. Pilotés à distance par le détecteur de mouvement, il déclenche automatiquement l'ordre d'allumage de vos lampes sur le trajet. Elles s'éteignent lorsque vous regardez votre lit.

La téléassistance 24heures/24, 7 jours/7

Le détecteur d'inactivité lance automatiquement l'alerte vers notre centre d'écoute en cas de variation inhabituelle de votre activité, dans un créneau horaire défini.

Vous pouvez déclencher cet appel à tout moment grâce à l'émetteur du Quiatil Easy (médaillon ou bracelet) que vous portez constamment sur vous.

Les atouts de Filien Habitat :

- Votre domicile s'adapte à vos besoins et vos envies, sans travaux !
- Le matériel de téléassistance utilisé est le Quiatil Easy : innovant par son design, il s'intègre parfaitement dans tous les logements avec un encombrement réduit.
- Nous vous apportons une sécurité maximale à domicile avec le détecteur de fumée. En cas de départ de feu, une alerte est automatiquement lancée vers notre centre d'écoute.
- La configuration des packs est modulable à volonté selon votre habitat, votre mode de vie, votre état de santé...

Filien Connect 28,90 €/mois



Orange – France Télécom a fait deux annonces ayant un fort impact sur l'activité Filien ADMR.

Plus aucune ligne téléphonique traditionnelle ne sera installée dans les constructions neuves et les rénovations de logements à partir de 2018.

L'arrêt des lignes téléphoniques traditionnelles existantes est programmé par vagues à partir de 2021.

La grande majorité des transmetteurs FILIEN est branchée directement sur ces lignes téléphoniques fixes traditionnelles. Cela signifie qu'à partir de 2018, nous rencontrerons les premiers soucis d'installation et de maintenance et à partir de 2021, ces transmetteurs ne fonctionneront plus. La durée de vie moyenne d'un abonnement est de 4 ans. C'est pourquoi Filien a tout mis en œuvre dès maintenant pour trouver la solution adéquate afin d'éviter, ainsi aux abonnés, tout désagrément.

Filien a donc annoncé le 1^{er} avril 2017, la sortie de la nouvelle offre technologique « Filien Connect ». Une solution tout inclus qui se compose d'un transmetteur GSM et de son émetteur proposée au tarif national unique de 28,90 €/mois, soit 14,45 € après crédit d'impôts.

Pourquoi tout inclus? Cette offre présente de nombreux atouts. Aucun coût de communication supplémentaire (le coût des appels et des autotest est compris). La garantie totale des matériels est offerte. Mais aussi, une installation très simple et rapide, sous réserve d'une réception optimale du réseau de téléphonie mobile (SFR, Orange ou Bouygues), ce matériel peut être installé dans tous les cas de figure.

Les tarifs mensuels en vigueur :

- Frais de mise en service : 31,00 € TTC
- Location ligne classique à durée indéterminée : 25,90 € TTC
- Location ligne classique à durée déterminée : 28,90 € TTC
- Location FILIEN Connect : 28,90 € TTC

Filien ADMR un service clé pour les centenaires, quelques chiffres

178 centenaires sont équipés du système Filien ADMR en France.

Le plus âgé vit aujourd'hui dans le Finistère et a fêté ses 112 ans le 25 août dernier.

En ce qui concerne notre secteur, on compte une soixantaine d'abonnés Filien. Deux dames centenaires ont été accompagnées pendant de nombreuses années et ce jusqu'à il y a peu de temps : Madame Yvette LOEUILLET de Dieue, âgée de 106 ans et Madame Annette LEFEVRE de Sommedieue, âgée de 102 ans.

Informations recueillies par Roger ROUX

La rubrique du jardinier



Le fait de tenir la rubrique « jardinage » dans notre journal ne me garantit pas toujours une réussite dans ce domaine, mais...

L'année 2017 commençait bien mal avec ces grosses gelées persistantes qui ont fini par anéantir tout espoir de récolte de fruits, la plupart des arbres étant alors en fleurs. Constat amer : pas de fraises, pas de cerises, pas de mirabelles ni de pommes.

Au potager, les choses semblaient mal engagées. Le gel aussi avait bien ralenti la levée des graines et les plants, en général, faisaient triste mine.

Suivirent des chaleurs qui, malgré les arrosages, bloquaient l'épanouissement des végétaux jusqu'à la venue, enfin, des premières pluies sérieuses.

Comme si la baguette magique d'un magicien avait frappé le potager, on pouvait voir alors tous les rayons changer d'un jour à l'autre.

Un autre constat : l'absence de maladie. C'est la première année que je n'avais pas le mildiou, si bien que je n'ai rien traité.

La récolte a été exceptionnelle. J'ai réussi mes salades « blondes paresseuses », saturé ma « cuisinière » avec mes haricots verts et courgettes, régalé mon entourage avec mes tomates et engrangé une belle quantité de pommes de terre.

Mais le clou, c'est ma récolte de fraises en août !



Vraiment déçu de n'avoir eu aucun fruit en juin, je remarquais à l'occasion d'une course dans un magasin de jardinage, des fraisiers remon-

-tants en fleurs, à repiquer. L'idée me vint de tenter d'obtenir, ne serait-ce que quelques fruits, à la fin de l'été. L'initiative était bonne car tous les deux jours, jusqu'au quinze septembre, je ramassais une bonne poignée de Mara des Bois et Gento encore bien parfumées.

Moralité : La nature peut être rude avec le jardinier, mais en l'observant bien, on peut obtenir d'elle qu'elle nous accorde quelques largesses.

Jean GUEUSQUIN

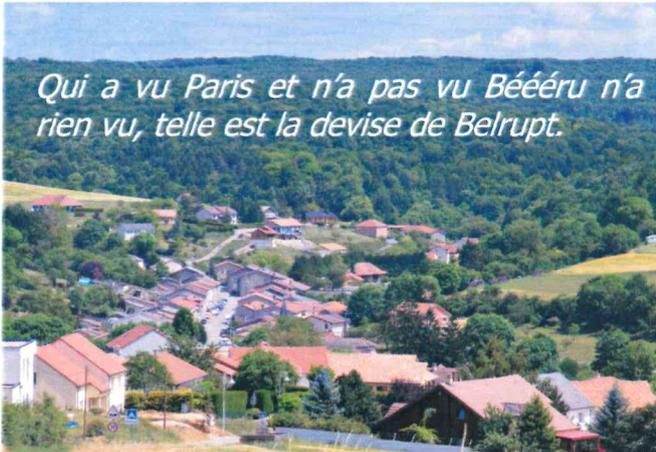
Entretien et taille du rosier en pot



Les rosiers cultivés en pot ou bac doivent être taillés très court, car le volume de terre à leur disposition est réduit. Plus vous taillerez court, plus la floraison du printemps à venir sera généreuse.

1. Commencez par les tiges sèches, elles sont ternes, beiges... Coupez-les à leur base (avec un sécateur aiguisé, et dont la lame aura été désinfectée à l'alcool à brûler).
2. Éliminez les rameaux les plus fins, les brindilles secondaires des branches principales (les plus grosses).
3. Au final, ne gardez que les branches principales, bien vertes et présentant le plus d'yeux et de bourgeons. Raccourcissez-les de 2 tiers de leur longueur. N.B.: Dans le cas d'un rosier ancien, ne coupez qu'un tiers de la longueur, il supporte moins bien la taille.
4. Après cette taille sévère, apportez de l'engrais au rosier, enlevez le substrat sur les 5 premiers centimètres et remplacez-le par du terreau ou du compost bien décomposé.

Nos villages : BELRUPT-EN-VERDUNOIS



Le village se situe au fond d'un petit vallon à l'orée et à demi encerclé par la forêt : le ruisseau de Belrupt y prend naissance pour se jeter dans la Meuse. Ce village rue (une seule rue auparavant) n'a d'accès que par la route départementale.

Le village a souvent changé de nom au fil des siècles : BELLUM RIVUM (beau ruisseau), BELRUI dès le 13^{ème} siècle (1269 on retrouve ce nom dans le cartelaire de St AIRY qui possédait des biens dans la commune), AUX RUIX DE BELRUIX (1498), BELRU (1642 et 1656 carte de l'évêché), BERUP (1700 carte des états), BELRUP BELLUS RIVUS (1738), en patois BÎRU, BELRUPT puis par décret du 5 juin 1921 BELRUPT-EN-VERDUNOIS.

Il n'existe qu'une seule autre commune en France du nom de BELRUPT, dans les Vosges.

A ce jour, sur la commune et d'après le service régional de l'archéologie, quelques silex et un ensemble de pièces de surface d'une station campignienne (5500 à 2500 avant J.C) ont été trouvés au dessus de la citadelle au lieu-dit La Masure.

Une ancienne voie romaine reliant METZ à REIMS se situe à l'entrée du village, aujourd'hui il en reste une partie : le chemin rural dit chemin des Romains. Une tombe d'un chef Franc a été découverte en 1740 sur le haut de la côte Saint Martin et dominant la Meuse (classée entre 500 et 700 après J.C).

Dans les actes de reprise des abbés de Saint Airy en 1657 est mentionnée la juridiction et seigneurie de BELRU et des bois en dépendant appelés Saint Martin et la Haie.

Le peuplement prend son origine en 1745 au château construit par un officier indélicat, ayant quitté son régiment en emportant la caisse. L'église et son presbytère ainsi que le bâtiment de l'actuelle mairie constituent le début de la construction du village. Une cinquantaine d'habitations, de part et d'autre de la Grand rue et à l'est du château constituent le noyau. Au début du 20^{ème} siècle, la Grand rue était entièrement construite, c'est vers l'ouest que l'on édifie une trentaine de maisons.

Les habitants de BELRUPT sont nommés LES LOUPS.



Evolution de la population

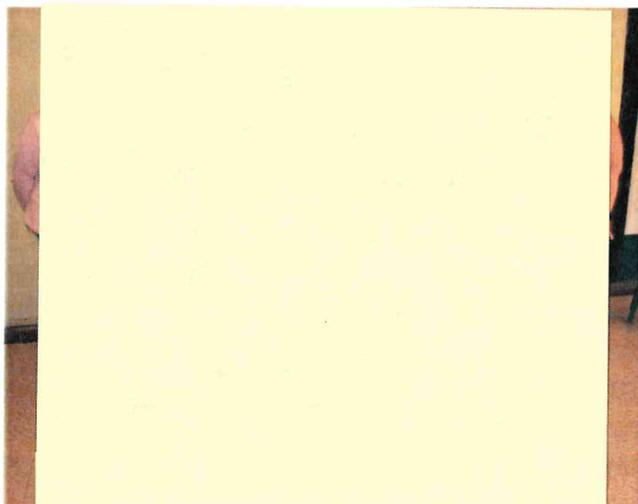
En 1803 : 259 habitants, en 1851 : 398, en 1901 : 381, en 1993 : 466, en 1999 : 488, en 2011 : 509 et en 2014 : 582.

Les célébrités

- ☞ Joseph CORDA, né à Belrupt le 26 novembre 1773, décédé le 16 novembre 1843 à Saint Nicolas d'Acy (Oise). Nommé le 13 août 1831 Lieutenant-Général, Inspecteur Général de l'Artillerie. Une rue du village porte son nom.
- ☞ Henri Camille Pierre DE BONNAY DE BREUILLE né à Belrupt le 18 mars 1868 décédé le 19 février 1961 à Lunéville. Nommé Général de Brigade le 12 janvier 1925.

Gérard RAUSCHER

Double peine pour le SSIAD



En cette journée du 31 août, toute l'équipe est à nouveau réunie suite à l'invitation de nos collègues, Corinne et Claudine, qui partent vers un repos bien mérité.

Nous souhaitons les accompagner avec amitié vers leur nouvelle vie. Même si la joie est au rendez-vous, il y a aussi au fond de chacune d'entre nous beaucoup de nostalgie à les laisser partir et nos sentiments sont à l'image de la météo du jour : temps variable.

« Copines » dans la vie, elles ont fait le choix d'organiser leur pot de départ ensemble.

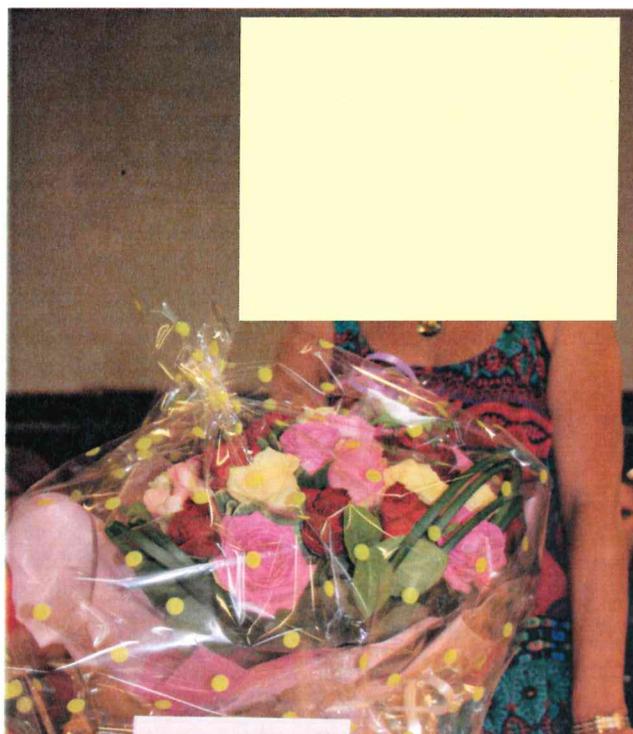
C'est donc la double peine pour le SSIAD qui perd d'un coup deux membres appréciés. Issues l'une et l'autre du Centre Hospitalier de Verdun (cardio et chirurgie), elles ont intégré le service en septembre 2007 pour Corinne, et deux ans plus tard pour Claudine.

Elles exerçaient leur métier avec rigueur et dévouement, passionnées qu'elles étaient par les relations humaines. Leur bonne humeur communicative est à l'origine de bien des fous rires qui détendaient souvent l'atmosphère.

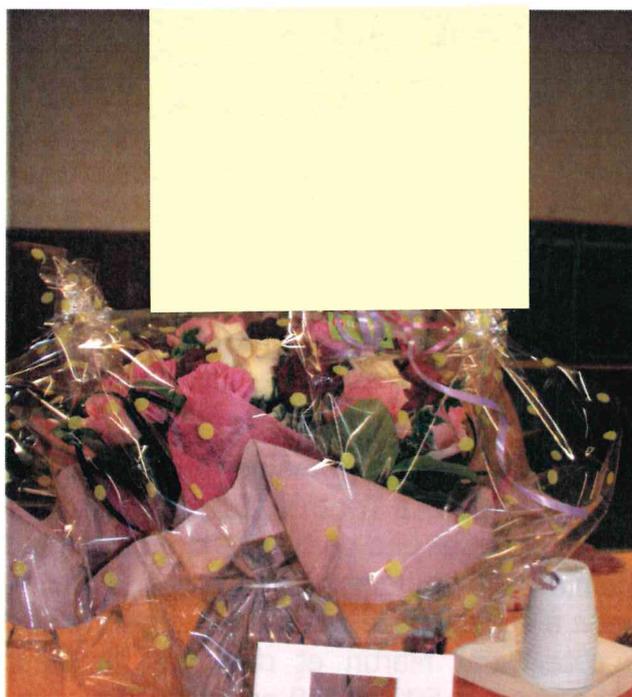
Si Corinne reviendra de temps en temps en renfort, Claudine a fait le choix de quitter la région.

Nous ne les oublierons pas et elles nous manquent déjà.

Brigitte ADRIAN



**Bonne
Retraite!**



Les SSIAD, acteurs pauvres du paysage sanitaire ?



L'époque est aux économies en tous genres. Pas une journée sans que ce thème revienne en débat au gouvernement et dans les médias. Un seul mot d'ordre : réduire le déficit budgétaire.

Une seule consigne : **EFFICIENCE !**

L'efficacité, c'est être efficace au moindre coût, en conservant la qualité : beau programme... Challenge difficile s'il en est, impactant actuellement certains services publics, les hôpitaux et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Et les SSIAD dans tout ça ? **OPTIMISATION !**

Comme de bons petits soldats, les infirmières-coordinatrices tentent de maintenir le navire à flot tout en sauvegardant tant bien que mal les principales missions afférentes aux SSIAD : prévenir, différer, éviter une hospitalisation ou un placement, à l'inverse, faciliter le retour à domicile à l'issue d'une hospitalisation, prévenir et retarder la perte d'autonomie. Avec quels moyens ? C'est souvent là que le bât blesse.

Il faut savoir que les SSIAD sont soumis à une double autorité : celle de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui fixe et contrôle les financements, et celle de l'assurance maladie qui verse les crédits sous la forme d'une dotation globale annuelle de soins. La répartition de ces fonds entre les places pour personnes âgées et les places pour personnes handicapées est déterminée précisément.

Au titre de l'année 2017, le prix de journée pour le SSIAD des Monthairons s'établit comme suit :

Accueil des personnes âgées : 33,81 €
Accueil des personnes handicapées : 37,10 €

Ces chiffres ne vous évoqueront peut-être pas grand-chose alors qu'ils constituent pour moi un postulat permanent (pour ne pas dire un casse-tête). Pour mémoire, ce forfait journalier moyen perçu par le SSIAD pour chaque personne prise en charge, recouvre notamment, les interventions du personnel aide-soignant et ses déplacements, le règlement des soins aux infirmiers libéraux, la gestion administrative, les charges relatives aux fournitures et au petit matériel médical, les autres frais généraux du service (loyer des locaux, téléphonie, courrier...)

Il n'y a en fait aucune adaptation des dotations budgétaires aux caractéristiques des bénéficiaires (état général de la personne aidée, localisation géographique, besoins en soins infirmiers techniques : perfusions, pompe à morphine, insulines). Quelle que soit la situation, le SSIAD recevra 33,81 euros pour une personne âgée, alors qu'il existe de manière évidente des disparités majeures.

Je pense notamment au temps passé sur la route (et naturellement au coût occasionné par le déplacement lorsque l'aide-soignante intervient à l'extrémité de notre zone d'activité, à la limite du département de la Marne). Je pense surtout aux soins infirmiers, et quoi de mieux qu'un exemple très précis pour le démontrer :



Madame R. est diabétique sous 3 injections d'insuline quotidiennes. Les infirmiers libéraux parcourent en tout 18 kilomètres pour lui rendre visite, à raison de 3 visites par jour. Ce kilométrage est parfaitement courant compte-tenu de la vocation rurale du service. Le montant de la prestation facturée au SSIAD s'élèvera à 41,10 € par jour en semaine et plus de 65 euros les dimanches et jours fériés (2 fois notre prix de journée, et l'on n'a payé que l'infirmier...).

Ne parlons même pas des perfusions de réhydratation en sous cutané sur 12 heures, facturées en semaine et sans les déplacements AMI 14 (44,10 euros) et AMI 5 pour la dépose (15,75 euros). Ces tarifs sont parfaitement établis et ils correspondent à la nomenclature des actes infirmiers. Je précise de plus que concernant l'exemple des trois injections d'insuline, les infirmiers libéraux ne facturent pas la majoration de nuit qu'ils seraient en droit d'obtenir.

Cette situation ubuesque pour les SSIAD entraîne quatre types de réponses dysfonctionnelles :

- le SSIAD prend en soin la personne malgré les nombreux soins infirmiers lourds et équilibre son budget en admettant en contre-partie un patient plus « léger »
- le SSIAD refuse la prise en charge et oriente la personne vers d'autres structures (services d'aide à domicile, EHPAD), voire la personne reste à domicile sans bénéficier de l'aide appropriée à son état
- le SSIAD baisse son taux d'occupation afin d'équilibrer son budget
- le SSIAD prend en charge la personne malgré tout, mais génère un déficit budgétaire qui ne sera pas compensé par l'autorité de financement.

Il fallait que cela soit dit : malheureusement, les critères d'admission en SSIAD ne se limitent plus seulement à la nécessité de disposer d'une prescription médicale, ou à des critères d'âge. Les infirmières-coordinatrices, par les choix qui s'imposent à elles, ont parfois l'impression de perdre un peu leur âme.

Brigitte ADRIAN

Ce que pense le chien de son maître : il m'aime, il me nourrit, il me protège, il doit être un Dieu.

Ce que pense le chat : il m'aime, il me nourrit, il me protège : je dois être son Dieu.



La création du monde et de l'homme



Au commencement, Dieu créa l'âne et lui dit « Tu travailleras du matin au soir ; tu auras pour nourriture de l'herbe ; tu seras bête, et vivras 50 ans. » L'âne acquiesça. « Toutefois, dit-il, vivre 50 ans, c'est trop pour moi : 20 ans me suffiront. » Dieu répondit : « D'accord ! »

Dieu créa aussi le chien, et lui dit : « Tu garderas la maison de l'homme, et tu seras son meilleur ami. Tu rongeras des os, et tu vivras 25 ans. » A son tour, le chien accepta, avec une réserve : « 25 ans, c'est trop ; 10 années me suffiront. » Dieu dit encore : « D'accord ».

Dieu créa encore le singe et lui dit : « Tu sauteras de branche en branche ; tu feras des grimaces ». Comme l'âne et le chien, le singe accepta. « Mais, Seigneur, 20 ans, c'est trop. 10 me suffiront ». Dieu n'est pas contrariant, il accepta aussi cette proposition.

Finalement, Dieu créa l'homme et lui dit : « Tu seras le seul être raisonnable sur la face de la Terre ; tu donneras des noms à tous les animaux, ainsi qu'aux plantes ; tu domineras la terre. Tu vivras 20 ans. » L'homme fit la grimace : « Seigneur, 20 ans c'est trop peu. Donne-moi, s'il te plaît, les 30 ans que l'âne a refusés, les 15 ans que le chien a récusés, et même les 10 ans dont le singe n'a pas voulu. » Dans sa grande bonté, Dieu acquiesça encore à cette demande.

Depuis l'homme vit ses 20 ans d'homme ; il se marie ; pendant 30 ans, il travaille comme un âne. Puis, lorsque les enfants sont partis, il vit 15 ans comme un chien gardant la maison. Arrivé à l'âge de la retraite, il vit encore 10 ans comme un singe, en faisant des grimaces pour la joie de ses petits-enfants...

Paul Déroche



Nos amies, les petites abeilles courageuses



Lorsque vous sucez une cuillerée de miel en buvant votre tisane ou pour soulager votre gorge, avez-vous déjà pensé au travail que représente pour les abeilles la fabrication du miel ?

Sur le nombre impressionnant d'abeilles que compte une ruche, toutes ne sont pas destinées à la production du miel mais toutes tendent vers ce seul et unique but. Chaque âge a sa spécialité. Enfants, elles nourrissent les petites larves. Ados, elles construisent les alvéoles de cire pour que d'autres abeilles puissent y déposer le nectar des fleurs qu'elles transformeront plus tard en miel ; elles ventilent et nettoient la ruche ; elles en sont aussi les gardiennes.

Adultes, aux environs du 21^{ème} jour de leur courte vie, elles partent butiner atteignant parfois des pointes de vitesse de 20 km à l'heure. C'est la partie la plus difficile et la plus fatigante du job de l'abeille ; pour remplir de nectar son petit jabot, elle doit butiner une centaine de fleurs. Pour rapporter sa récolte à sa ruche, elle se repère par rapport au soleil et si jamais elle se perd, c'est la mort à la clef. Arrivée dans la ruche, elle donne sa récolte à une collègue qui passe le précieux liquide à une autre, qui le passe à une autre... jusqu'à la dernière qui le dépose dans une alvéole. Pendant ce temps, d'autres ouvrières battent des ailes au-dessus des alvéoles pour ventiler et faire évaporer l'eau contenue dans la récolte, environ 80% d'eau. Puis elles referment l'alvéole avec de la cire. Petit à petit, le nectar devient gelée royale puis miel.

L'une des règles d'or pour arriver à produire du bon miel, c'est la hiérarchie. La ruche ressemble à une usine à miel où chacun a son job. Le chef, c'est la reine dont l'unique fonction est la ponte de janvier à octobre, quasiment un œuf toutes les 40 secondes, soit plus de 2 millions d'œufs tout au long de sa vie.

Pour garder ses forces, elle ne se nourrit que de gelée royale; elle vit en moyenne 5 ans, 10 fois plus que ses ouvrières.

Et les abeilles mâles dans cette entreprise ? Plus gros que les femelles, ils ne sont que quelques centaines dans la ruche. Les ouvrières les élèvent au printemps et en été et les chassent lorsque la récolte est terminée. Ils ne sont donc utiles que pour féconder la reine.

Ouvrière



Reine



Mâle



Il y aurait encore beaucoup de détails à donner concernant ce monde particulier des abeilles. Pour terminer, il faut signaler que, sans abeille, nombre d'espèces végétales ne se reproduiraient que mal, voire très peu. Alors, pensez-y la prochaine fois que vous voudrez écraser une pauvre petite abeille.

Adèle COLOMBO



Pommes au four au miel

Préchauffez le four thermostat 7/8 (220 °C).

Pelez les pommes et évidez le cœur avec un vide-pomme.

Posez les pommes dans un plat résistant au four et arrosez-les de miel liquide. Déposez une noix de beurre sur chaque pomme et enfournez 20 min. Arrosez les pommes de jus de cuisson au bout de 10 min.

Servez chaud ou tiède avec une boule de glace.



Bon appétit !

L'ILCG se bat

Les difficultés rencontrées par l'ILCG « Val de Meuse - Voie Sacrée » (privée de trésorière et de secrétaire depuis plusieurs mois) ont été abordées lors du dernier conseil de la CODECOM.

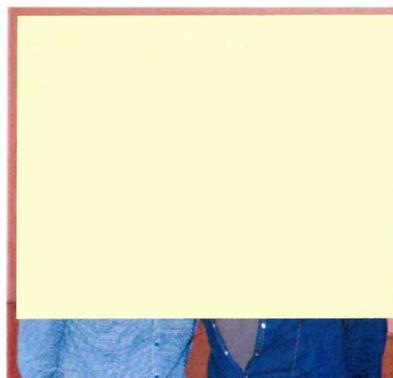
Le Conseil Départemental, représenté par Madame Véronique VERLET, chargée de l'Autonomie, a sollicité les Maires afin qu'ils suscitent dans leurs communes, l'engagement de bénévoles ; seulement en en parlant, ils ne peuvent faire davantage.

Notre instance est actuellement « en veille » et ne doit pas le rester : j'assume les tâches ponctuelles, les permanences mais cette situation ne peut perdurer. Je rappelle, à d'éventuelles bonnes volontés, que l'ILCG n'est en aucun cas un organisme de gestion avec des mouvements quotidiens : secrétaire et trésorier ne sont pas sollicités chaque jour et peuvent passer une écriture depuis leur domicile (matériel à disposition).

L'absence, dans certaines communes, de délégué de village, pose également problème et donnera lieu, prochainement, à une réunion précédée d'un courrier insistant sur l'importance, pour chacun d'être présent pour mieux se connaître et renouveler son engagement comme bénévole.

A bientôt !

Rencontre d'informations



L'ILCG, soucieuse de se manifester auprès de ses adhérents, en dépit d'une année « en veille », a organisé le 26 septembre dernier, une rencontre d'information, animée par la représentante du bureau d'études

URBAM Conseil.

Elle intervenait dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) de la CODECOM Meuse - Voie Sacrée. Des aides financières exceptionnelles et des conseils techniques gratuits peuvent être apportés pour des travaux d'amélioration des logements.

Et rappelons également que le Conseil Départemental, dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes âgées, soutient les actions de l'ILCG et accorde une aide financière à l'amélioration de l'habitat pour des travaux d'adaptabilité liés à la dépendance des personnes de plus de 60 ans et en fonction des ressources.

La deuxième session de l'année (une au printemps, une à l'automne) a eu lieu fin octobre et l'étude des dossiers présentés a nécessité la présence du Président de l'instance, des Maires des communes concernées et du représentant du Département. Compte-tenu des aides apportées en amont par divers organismes, l'ILCG, dernier intervenant, accorde une subvention qui prend en considération la situation particulière du demandeur et le reste à payer par lui.

Si votre maintien à domicile nécessite des travaux, n'hésitez pas à vous renseigner au 03.29.87.73.70 (permanence les lundis et jeudis de 14h à 16h) ou mieux encore, venez au bureau ILCG (dans les locaux de la CODECOM à Ancemont) La rencontre, le conseil, l'information sont les missions premières de l'ILCG.

Josiane SPITTLER



L'ILCG remercie les bénévoles

Souvent après plusieurs années de dévouement, et pour des raisons diverses, certains bénévoles délégués de village nous font part de leur souhait de se libérer des petites missions qu'ils accomplissaient dans leur commune et nous ne pouvons que comprendre et respecter leur décision, en dépit des difficultés à les remplacer.

La dernière en date, Madame LARDENOIS de Nixéville-Blercourt trouvera ici la reconnaissance et les remerciements de l'instance ILCG, qui rappelle les communes dépourvues de délégué de village : Julvécourt, Nixéville-Blercourt, Rambluzin-et-Benoîte-Vaux, Somme-dieu, Souilly et Ville-Sur-Cousances.



Josiane SPITTLER

Souvenir d'enfance, Saint Nicolas peut faire pleurer... parfois

J'avais 5 ou 6 ans, nous venions du Havre et les côtes particulièrement bombardées, étaient évacuées. Ces précisions sont utiles pour expliquer notre ignorance de ce grand patron dans l'Est.

J'allais à l'école à la Petite Doctrine à Verdun, dans le quartier de la Mairie (rue des Minimes, je crois) et je vois encore la salle et Sœur Saint-Martin accueillant Saint Nicolas et le Père Fouettard avec son fagot, personnage rébarbatif qui pouvait punir mensonges, désobéissances et autres délits.



Saint Nicolas savait tout sur chacun et la peur me saisit car je suçais encore mon pouce et sûrement, Saint Nicolas le savait et tout le monde allait l'apprendre : je reculai, de rang en rang et me retrouvai au fond de la salle, dans l'attente et l'angoisse d'une révélation humiliante : mais rien ne se produisit.

A la peur, succédèrent les larmes ; en rentrant à la maison, je me précipitai dans la chambre, vers la cheminée mais saint Nicolas n'avait rien déposé, la punition redoutée était bien réelle.

Le temps, pour mes parents, de comprendre les raisons de mon chagrin, et ils m'expliquèrent que toutes les cheminées ne pouvaient pas être visitées en même temps et qu'un peu plus tard, certainement... L'un des deux s'absenta et le soir, le manteau de la cheminée était relevé et la carotte et le morceau de sucre déposés dans une assiette pour la bourrique, avaient disparu, remplacés par un cadeau et des douceurs.

Ce souvenir s'impose, chaque année, à la Saint Nicolas... mais je n'ai plus peur...

Josiane SPITTLER

Saint Nicolas de mon enfance



Lorsqu'arrivait le mois de décembre, c'était l'attente des joies et des surprises. Il y avait la venue de Saint Nicolas, puis venait mon anniversaire avec un bon gâteau confectionné par Maman et quelques petits cadeaux « faits main » et enfin la visite du Père Noël qui arrivait du grand Nord dans son traîneau !

Mais je reviens à l'attente du grand Saint Nicolas : on en parlait bien des jours à l'avance, surtout avec ma grand-grand-mère Juliette au coin de l'âtre. Elle évoquait ses souvenirs quand elle faisait briller ses sabots pour les placer devant la cheminée avec un œuf fraîchement pondu pour l'évêque de Myre et de l'avoine pour sa bourrique. Au réveil elle trouvait deux grosses pommes et quelques petits gâteaux faits avec la crème du lait bouilli. Quand elle me racontait ses souvenirs, ses yeux brillaient de plaisir dans son visage tout ridé comme une pomme de reinette ! Je l'écoutais avec beaucoup d'attention, me demandant quel âge pouvait avoir ce même Saint Nicolas qui continuait de gâter les enfants de mon âge ? Il devait être très vieux, mais il aimait toujours les enfants sages !!!

Le 5 décembre au soir, j'étais très agitée, me demandant si j'avais été assez sage durant l'année pour qu'il revienne cette nuit là ! Je me souviens en particulier de cette fois lors-

-que j'avais exprimé le désir qu'il m'apporte une poupée « grande comme moi » ! (Heureusement, je n'étais pas très grande...). Mes parents m'avaient dit qu'ils allaient en parler à Saint Nicolas, car c'était pendant la guerre et les jouets étaient rares dans les magasins.

Pour espérer voir mon souhait réalisé, il y avait une condition à remplir : je devais participer à la préparation des conserves de légumes pendant l'été. Que de petits pois et haricots verts j'ai dû enfiler dans le goulot des bouteilles ! Mes petites mains ne remplissaient pas vite ces bouteilles, mais je voulais tenir ma promesse pour bientôt tenir dans mes bras la poupée tant espérée ! Je peux imaginer aujourd'hui les recherches qu'ont dû faire mes parents pour trouver cette poupée !!! Aujourd'hui, la fameuse poupée repose sur le lit d'une petite chambre avec ses souvenirs !

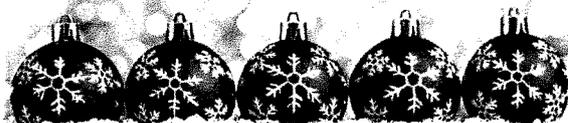
Saint Nicolas, grand patron des Lorrains, n'a jamais failli de revenir dans la nuit du 5 au 6 décembre pendant de nombreuses années, garnissant de douceurs et petits cadeaux mes sabots bleus fabriqués à Génicourt, puis plus tard mes souliers frottés pour la circonstance. De nombreuses années, depuis ce temps, je ne manque pas de garnir les pantoufles d'Emile mon mari, de la part du grand Saint Nicolas !

Mireille HUMBERT



Maman : - "Manon, si tu n'écoutes pas, je vais demander à Saint Nicolas de t'apporter de nouvelles oreilles à la place des jouets."
Manon (4 ans) : - "Demande-lui alors directement des oreilles avec des boucles d'oreilles."

**Nous vous souhaitons
à toutes et à tous d'excellentes
fêtes de fin d'année**



Connaissez-vous le sac CareBag ?



Le protège seau CareBag protège efficacement le seau de votre chaise garde-robe.

Les sacs hygiéniques absorbants, adaptés aux bassins de lit, chaises percées (chaises garde robe), et divers sacs de recueils (urinal, vomitoire...). De fermeture facile, ces sacs intègrent un tampon super-absorbant capable de gélifier jusqu'à 500 ml de matières et urines, évitant ainsi toute souillure et odeur, repousse les limites de la dépendance en cas d'incontinence urinaire ou fécale, l'utilisation de protections d'incontinence et ainsi préserve la dignité du patient.

Hygiénique avec son gel

Pour plus d'hygiène, pour vous ou pour l'aïdant, le protège seau CareBag, dispose d'un **gel absorbant** qui gélifie les fluides et les matières jusqu'à 500 ml.

Les avantages du protège seau care bag

- ☞ Il est jetable.
- ☞ Il est sans risque de salissure.
- ☞ Il élimine le risque d'infection.
- ☞ Il contient un gel absorbant intégré à un tampon.
- ☞ Il neutralise les odeurs.

Conseils d'utilisation

Nous recommandons l'utilisation du protège seau CareBag aux personnes à mobilité réduite disposant d'une chaise garde-robe.

Caractéristiques du protège seau

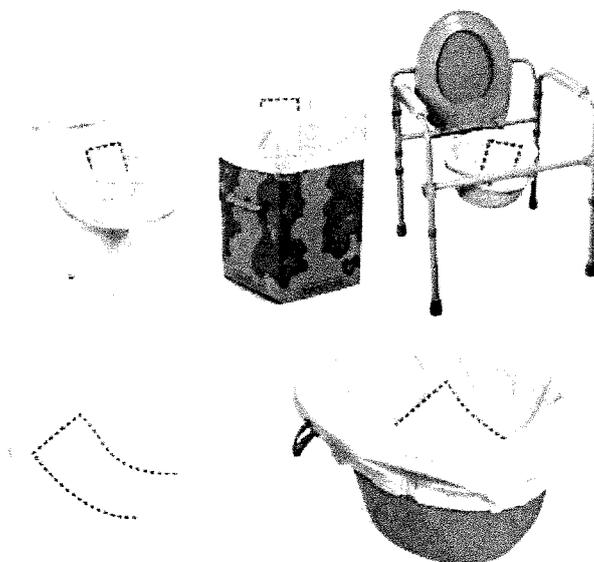
- ☞ Composition : sac en polyéthylène, tampon non-tissé à base de sulfate couplé à des copolymères à base d'acrylate de sodium

- ☞ Capacité : 500 ml de liquide organique / plusieurs litres d'eau déminéralisée
- ☞ Sacs munis de liens
- ☞ Boîte de 20 sacs
- ☞ Poids : 740 g
- ☞ Certification ISO 9001/13485
- ☞ Conforme à la directive 93/42/ CEE relative aux dispositifs médicaux Classe I

Mode d'emploi

- ☞ Ouvrir le pack et en extraire le rouleau de sacs.
- ☞ Dérouler le premier sac et le détacher selon la prédécoupe.
- ☞ Ouvrir le sac, et contrôler la présence du tampon absorbant au fond du sac.
- ☞ Disposer le sac sur le seau.
- ☞ Faire les besoins dans le sac.
- ☞ Attendre la gélification des liquides (+/- 500 ml maximum en quelques secondes).
- ☞ Fermer le sac, nouer et jeter à l'endroit approprié.

Les dispositifs de recueil des excréta du pack Eco Bag CareBag sont universels. Ils peuvent être utilisés pour différentes applications : WC Box, Kit WC pliable, Cuvette WC standard, Bassin de lit, Seau de chaise percée.



**Informations recueillies
par Annick ELOY**

Devinettes

Monsieur DUPONT n'en peut plus. Chaque jour, après leur travail, les mineurs traversent son champ, saccageant toutes ses plantations, pour se rendre au bistrot. Monsieur DUPONT pose alors une clôture, obligeant les ouvriers à contourner sa propriété. Le lendemain, bien qu'aucun meurtre ou vol n'ait été commis, Monsieur DUPONT est emmené par la police, menottes au poignet. Pourquoi ?

Réponse : Monsieur DUPONT est accusé de détournement de mineurs.



Vous participez à une course cycliste. A un moment, vous dépassez le deuxième. Vous devenez donc ... ?

Réponse : Le deuxième.

Je n'ai qu'une couleur mais mille formes.
Collée au sol, parfois je m'envole.
Je m'évade la nuit.
Je ne souffre jamais d'être piétinée.
Qui suis-je ?

Réponse : L'ombre.



Quelle est la plante que l'on écrase sans qu'elle s'abîme ?

Réponse : La plante des pieds.



La musique commence là où s'arrête le pouvoir des mots.

R. WAGNER

Si nous n'avions pas de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à relever ceux des autres.

LA ROCHEFOUCAULD

Pour l'amour d'une rose, le jardinier devient l'esclave de milles épines.

Ma femme et moi avons connu 25 ans de bonheur... puis nous nous sommes rencontrés.

Un jeune policier accourt vers son chef.

- Chef, chef, cette nuit il y a eu un vol au supermarché. On a volé 2 000 cartouches de cigarettes et 1 500 carottes.

- Bien, et vous avez des soupçons ?

- Ben, on recherche un lapin qui tousse.



En Grèce, un touriste vient visiter un monastère orthodoxe perché au sommet d'une falaise vertigineuse. On l'installe dans une nacelle accrochée à une simple corde et, en haut, deux moines tournent une manivelle pour le hisser. En cours de route, le touriste constate que la corde est complètement usée. Quand il arrive enfin, livide, il demande au moine :

- La corde, vous la changez régulièrement ?

- Bien sûr, chaque fois qu'elle casse !



Monsieur Durant rentre bredouille de sa partie de pêche.

Pour le taquiner, sa femme lui dit :

« J'aurais dû te prévenir, ton horoscope de ce matin disait : Bonne journée pour les Poissons ».

C'est l'histoire d'une femme cinquantenaire qui s'est achetée de nombreux produits de beauté dans l'espoir de paraître plus jeune auprès de son mari. Après avoir minutieusement appliqué chacune de ses pommades, elle interpelle fièrement son mari :

- Regarde chéri ! Me voilà transformée ! Quel âge me donnes-tu maintenant ?

Son mari prend alors le temps de l'examiner puis lui énonce son verdict :

- Si je regarde ta peau, je te donne 20 ans. Si je regarde tes lèvres, je te donne 18 ans. Et si je regarde tes cheveux, je te donne 25 ans.

- Oh merci mon amour !

C'est vraiment merveilleux !

- Oh là ! T'emballe pas, j'ai pas encore fait l'addition !



Le 1^{er} LOTO GEANT de l'association Les Gruates du Val de Meuse



Le dimanche 8 octobre, l'association Les Gruates du Val de Meuse de l'EHPAD J. Barat Dupont a organisé son 1^{er} loto pour résidents, familles, agents et personnes de l'extérieur. L'ensemble des membres de l'association était présent pour aider à la mise en place et l'organisation. 90 personnes avaient répondu favorablement à cet appel et l'association a dû refuser du monde par manque de places.

C'est donc dans une ambiance conviviale et joyeuse, que personnes âgées, adultes et enfants se sont pliés au règlement du loto dicté par M. POLETTI. En jeu, de nombreux lots divers et variés qui ont réjoui les joueurs : pour un carton plein, tablettes tactiles et bons d'achats. Pour les lignes, divers coffrets remplis d'objets allant de l'utile à l'agréable, four, arbre lumineux, coussins...

Cinq parties ont pu être jouées, plus une partie uniquement pour les enfants. Un coffret comprenant livre, CD, ballon, radio, raquette, casquettes, bons, serviette..., était mis en jeu. L'ambiance était à son maximum...



Une pause a permis à chacun de se restaurer avec gâteaux et boissons : des pâtisseries réalisées par les agents, les familles et les invités...



La journée s'est terminée avec le tirage au sort de la tombola où de nombreux lots étaient à nouveau à gagner : chocolat, divers bons, montre, brioches...

Un après-midi apprécié par tous pour la bonne humeur et la convivialité. Les cadeaux fournis par des fournisseurs, entreprises, magasins, personnes, etc..., ont permis de proposer de jolis lots aux joueurs. Les bénéfices réalisés lors de la vente des cartons de jeux, des billets de tombola et des encas à la pause vont servir à payer des intervenants pour les activités et animations aux résidents.

L'association très satisfaite de cette manifestation remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à cette journée. Un prochain loto est déjà envisagé en 2018.

Sandrine LHOTTE-SIDOLI



Visite d'Emilie CARIOU, Députée du Nord Meusien à l'EHPAD



Suite à une réponse favorable de Emilie CARIOU à l'invitation des membres du Conseil de Vie Sociale, le rendez-vous a été donné le lundi 25 septembre matin au sein de l'EHPAD Jacques Barat Dupont. Etaient conviés les représentants des résidents, des familles et des agents, ceux des différentes commissions de l'EHPAD et les membres du Conseil d'Administration. Une trentaine de personnes se sont retrouvées autour d'une table présidée par Arnaud MARSAUX, Vice-Président du CCAS et Président par délégation de l'EHPAD, accompagné par l'équipe de direction, dont Sandrine LHOTTE-SIDOLI, la Directrice, Dr DEFFAIN, médecin coordonnateur et Mme NEY, cadre de Santé.

A son arrivée, Madame CARIOU a visité rapidement quelques lieux de l'EHPAD, dont l'unité sécurisée et une chambre présentée par son occupante, Madame ZAMPIERI.

Après un rappel synthétique de l'histoire de l'EHPAD et de ses évolutions sur les cinq dernières années avec les différents travaux réalisés (accessibilité, désenfumage, rénovations diverses...), les différents représentants ont pu exprimer les problématiques rencontrées : les interrogations portent principalement sur les postes en contrat d'insertion, qui sont au nombre de 7 dans des services logistiques, sur l'évolution de la dépendance et des soins qui doivent être apportés avec des moyens humains similaires à ceux d'il y a quelques années, un manque accru de personnel social pour les animations et activités et un besoin en personnel soignant afin de prévenir les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques.

La mise en place de nouvelles prestations et les évolutions que souhaite développer la direction nécessitent des moyens complémentaires. La créativité et l'innovation ne suffisent plus. Il est rappelé par une famille que les agents ont un contrat basé sur des missions et une fiche de poste et

ils portent « plusieurs casquettes » et sont multifonctionnels.

Aussi, il faudrait plus de professionnalisation et des postes transversaux en temps augmenté (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue,...) Il en ressort un nombre d'arrêt maladie conséquent. Les représentants des familles soulignent l'investissement du personnel, le dynamisme de la direction, la chaleur humaine et l'ambiance conviviale ressentie au sein de l'établissement. Ce ne sont pas des locaux « flambant neufs » qui donnent une âme et un accompagnement de qualité.

Arnaud Marsaux sollicite pour sa part de mettre en sommeil les mises à jour des normes et de mettre suffisamment de personnel au service des résidents ; le médecin précise que 7 résidents sur 10 sont désorientés et qu'une vigilance doit être apportée pour le risque de chutes et l'apparition d'escarres. L'EHPAD a su évoluer mais est-ce que cela va pouvoir durer ? La directrice précise que l'EHPAD a une très bonne implantation sur son territoire, que les différents acteurs se connaissent et que des réseaux et des liens sont créés.

La députée a précisé que le maillage associatif gère bien les personnes à domicile dans le secteur rural meusien. Elle revient sur le fait que la priorité doit être donnée aux communes rurales qui doivent être traitées différemment comme la Meuse et la Haute Marne, départements moins économiques dans l'Est. Aussi, elle a défendu les emplois en contrats d'insertion qui doivent être maintenus dans les zones rurales ; cependant, elle informe que pour 2018 l'enveloppe attribuée sera bien divisée par deux. Membre de la commission des finances, elle informe les personnes présentes que le domaine des personnes âgées et les personnes handicapées seront une priorité dans les prochaines réflexions.

Enfin, elle conclut qu'elle fera remonter au gouvernement et à l'Elysée les difficultés rencontrées par les EHPAD, consciente des besoins du territoire.

1h30 d'échanges riches et constructifs ; maintenant les représentants attendent les suites qui pourront être données et l'EHPAD se propose d'être entendu lors de la prochaine mission de Madame IBORRA pour faire suite à la mission flash du 13/09/2017 sur les EHPAD.

Sandrine LHOTTE-SIDOLI

Rapprochement entre l'EHPAD Sainte Anne de Saint-Mihiel et l'EHPAD de Sommedieue



Pour la première fois, cet été les deux animatrices ont opté pour une sortie commune. Annie et Natacha se sont mises d'accord pour passer un après-midi au lac de la Madine avec quelques résidents. Des familles et agents se sont portés volontaires pour accompagner. Les minibus se sont donc retrouvés là-bas et des activités et goûters se sont organisés entre les résidents des deux EHPAD. Une sortie très appréciée mais également une initiative qui a permis à des personnes extérieures de se rencontrer. Un nouveau rendez-vous est déjà prévu pour l'année prochaine !

Sandrine LHOTTE-SIDOLI

NOUVEAUTÉ : L'EHPAD Jacques Barat Dupont vient de signer une convention avec le Centre Hospitalier de Verdun / Saint-Mihiel pour la mise à disposition d'un minibus



pour personnes à mobilité réduite. Il peut donc compter sur deux minibus pour les sorties.

PROCHAINEMENT : Une nouvelle signalétique extérieure va être installée : totem lumineux au niveau de l'entrée et panneau sur la façade. Une signalétique sera également visible pour l'entrée spécifique de l'unité sécurisée.



Les missions du psychologue au sein de l'EHPAD Barat-Dupont

Stéphanie GRANGER a rejoint l'EHPAD le 17 juillet dernier, pour un poste à mi-temps. Elle est présente 2 à 3 jours par semaine.

Le psychologue intervient sur trois axes : le résident, sa famille et l'institution.

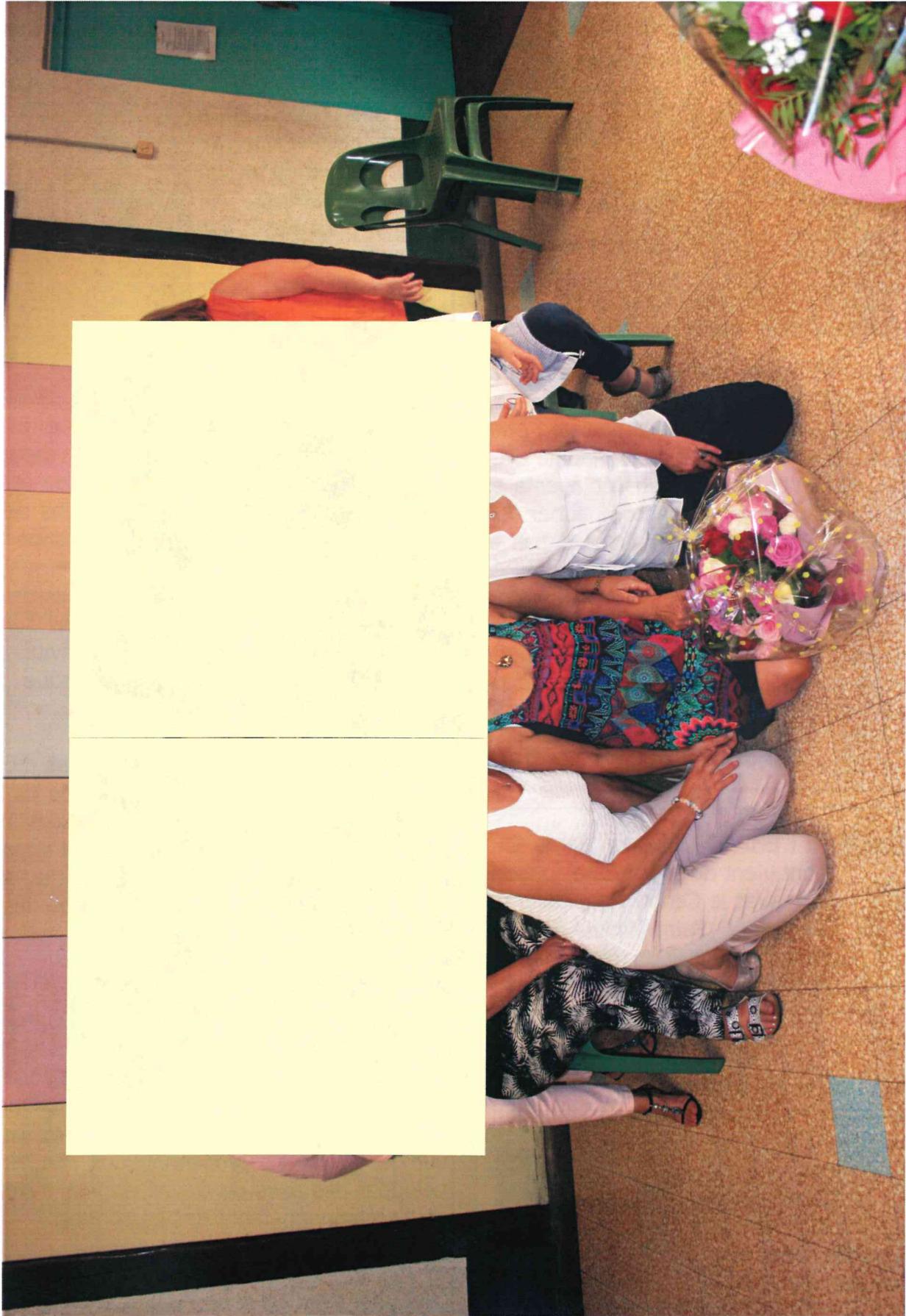


Après du résident, le psychologue a une fonction diagnostique : il évalue les capacités cognitives ainsi que l'aspect psychique et propose des actions selon les conclusions de ses évaluations. Il a également une fonction psychothérapeutique qui consiste à accompagner le résident à son entrée dans l'établissement, mettre en place des psychothérapies soit de manière individuelle, soit par des activités psychothérapeutiques de groupe lorsque cela s'avère bénéfique.

Après des familles, le psychologue se montre disponible pour des entretiens lors de difficultés particulières ou pour répondre à des interrogations. Il organise des rencontres appelées « café des proches » en collaboration avec l'association « France Alzheimer » où les familles sont conviées à échanger, questionner et trouver des réponses.

Au niveau de l'institution, le psychologue travaille en collaboration avec chacun des intervenants pour l'élaboration du projet de vie des résidents. Il sollicite les équipes, anime la commission bien-être et apporte sa lecture sur des situations problématiques afin de développer des axes de travail en vue d'améliorer l'accompagnement des personnes.

Sandrine LHOTTE-SIDOLI



L'équipe du SSIAD s'est réunie le 31 août dernier autour de Corinne et de Claudine